1 Introduction
2 Analyse des dangers : fdsalcooldenettoyage
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Éthanol
2.5.2 Méthanol
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit fdsalcooldenettoyage
Company	Nazdar Company (Nazdar Limited)
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

modyva

groupe cohezio

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **fdsalcooldenettoyage**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : fdsalcooldenettoyage

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **fdsalcooldenettoyage**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Nazdar Company (Nazdar Limited)
État physique	liquide
Forme	-
pH	Non disponible
Usage	Opérations d'impression.
Date FDS	2015-09-08

La FDS date du 2015-09-08. Elle a donc 11 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Inflammable

Mentions de danger :

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseils de prudence :

- P210 P210

Transport :

- ADR : Classe 3
- RID : pas disponible
- ADN : pas disponible
- IMDG : Classe 3
- IATA : Classe 3
- UN : UN 1210

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements contaminés. En cas d'irritation (rougeur, éruption, cloques), consulter immédiatement un médecin.

eyes : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

ingestion : NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, administrer une respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Éthanol

Identification

- N° CAS : 64-17-5
- N° EINECS : 200-578-6

Concentration :from 60.0 to 100.0

Dangers :

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Oui
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 1000.0 - VLE-8h (mg/m³) : 1907.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHENovembre 2019Fiche n°48 - ÉthanolFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Éthanol »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.En savoir plus

Généralités | Caractéristiques | VLEPMesurage | Incendie - Explosion[2, 9, 17-19] | Pathologie - Toxicologie | Règlementation | Recommandations

Bibliographie

2.5.2 Méthanol

Identification

- N° CAS : 67-66-1
- N° EINECS : 200-659-6

Concentration :from 1.0 to 5.0

Dangers :

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H301 Toxique en cas d’ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H331 Toxique par inhalation.
- H370 Risque avéré d’effets graves pour les organes.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	- Bottes et gants à usage industriel pour empêcher tout contact cutané.
Yeux	- Lunettes de sécurité avec protections latérales ou lunettes étanches.- En cas de probabilité d'éclaboussures, porter un écran facial approprié.
Peau	- Vêtements de protection imperméables (blouse de laboratoire, tablier ou combinaison intégrale).- Bottes et gants à usage industriel pour empêcher tout contact cutané.
Système respiratoire	- Dispositif de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA (à fournir conformément aux réglementations locales en vigueur).
Corps	- Vêtements de protection imperméables (blouse de laboratoire, tablier ou combinaison intégrale).- Combinaison intégrale imperméable (mentionnée dans la section sur la protection de la peau).

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Utiliser l'équipement de protection individuel requis ; ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit ; assurer une ventilation adéquate.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver hors de la portée des enfants.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Opérations d'impression.